



INFO CONCURRENTS & PILOTES

Paris, mardi 10 juillet 2018



Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Pilote(s),



La Coupe de France Minime se déroulera les 20, 21 et 22 juillet prochains sur la piste de Soucy et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence pilote

Le Coupe de France Minime sera ouverte à tout pilote détenteur :

- d'une licence nationale de karting "Pilote concurrent conducteur" Minime (NCCMK), en cours de validité pour 2018.
- d'une licence nationale, en cours de validité pour 2018, délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière.



Licence tuteur

Nous vous rappelons que le tuteur licencié doit être présent tout au long de l'épreuve.

Toutefois, si cette présence ne pouvait être effective, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, au plus tard lors du contrôle administratif, le **FORMULAIRE DE DÉLÉGATION** (à se procurer auprès du TKC ou à télécharger sur le site www.ffsakarting.org), dûment rempli.

Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.



Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce qu'il soit de nationalité française ou étrangère.



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé aux karts de compétition pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 25€ pour la ½ journée et de 35€ pour la journée, à régler sur place auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 7h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 9h, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit de mercredi à jeudi.



Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement à l'adresse email qui figure sur ce formulaire.



Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif (MOTOR-HOME FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR.

Votre engagement ne sera validé, qu'après avoir satisfait au contrôle administratif.



Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs. Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons de pneumatiques.



Pneumatiques

. Chaque pilote disposera de 8 pneus slick répartis comme suit :

- Essais libres et les warm up : 2 avant - 2 arrières apportés par le pilote (les pneumatiques devront être munis d'un code-barre vulcanisé de type CIK-FIA 2014/2016 ou 2017/2019) ou achetés sur place auprès de manufacturier.

- Essais chronométrés, qualifications, phases finales : 2 avant - 2 arrières (tirés au sort) et offerts par le manufacturier partenaire, fournisseur de la catégorie. Obligation d'utiliser un deuxième jeu de jantes pour les warm-up.



Chaque pilote présent se verra offrir un train de pneumatique pour la course (2 avant et 2 arrières).

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

Pneumatiques slick **VEGA Cadetti**

Prix d'un pneumatique avant : 35,00 € TTC

Prix d'un pneumatique arrière : 35,50 € TTC

Pneumatiques des essais officiels :

Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.

Lors de la première utilisation des pneumatiques d'essais, les pneumatiques seront scannés et enregistrés à l'entrée du parc départ. Ces pneumatiques serviront pour les essais du vendredi et pour les warm-up de samedi et dimanche.

Pneumatiques de course :

Le pilote devra retirer un bon de pneumatiques auprès du manufacturier présent sur la piste, suivant les horaires définis par l'opérateur.

Le tirage au sort, la distribution et l'enregistrement des pneumatiques se feront en parc assistance, suivant les horaires définis par l'opérateur.

Obligation d'utiliser un deuxième jeu de jante

Technique

Enregistrement du matériel

Plombage des moteurs et marquage des arbres en parc assistance : se présenter avec les moyeux démontés, dans le baquet du kart.

Le formulaire d'enregistrement du matériel (qui vous sera remis lors du contrôle administratif) renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique lors du plombage du moteur : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront





effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.

Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :



STATION AVIA

17 Boulevard de Verdun
89100 SENS
Tél : 03.86.65.00.11



Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.



Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.



Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.ffsa.org.



Facile d'accès et gratuite, la Web TV FFSA (www.ffsa.tv) vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnats et Coupes de France de Karting. Retrouvez-nous sur ffsa.tv !

Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site www.ffsakarting.org et sur le site www.savoiechrono.com



Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.asksens.com



Chronométrage

Vous aurez la possibilité de louer un transpondeur sur place au prix de 30€ TTC contre une caution de 350€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA.

Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la première séance d'essais libres du vendredi.



Identification

Nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne





devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.



Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est mise à votre disposition (électricité, douches et toilettes).

Tarif : 4 nuits : 50€ / 3 nuits : 40€ / 2 nuits : 30€ par emplacement.

Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.



Stands

S/O

Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette épreuve.



Paddock

Nous attirons votre attention, sur le fait que dans la journée le paddock est fermé à la circulation des véhicules, suivant les horaires définis par l'opérateur. Si vous avez besoin de votre véhicule dans la journée, celui-ci doit être stationné à l'extérieur du paddock, sur le parking pilote.

Nous vous rappelons que le soir, le paddock est fermé pour la nuit et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.



Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé, quel qu'il soit et même électrique. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de **6kg à poudre polyvalente ABC (un extincteur par pilote)** prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous l'auvent de la structure, visible et accessible. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.



Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.



Les obligations en 2018

- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention...)
- Recyclage des pneus : modalités à voir avec le vendeur

Les petits gestes qui changent tout

- Tolérance de démarrage sur chariot pendant 15 secondes
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2018)
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives





- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...)
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets ménagers
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit
- Utilisation des conteneurs à déchets



Motor-home FFSA

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, la diffusion « Live » sur écran de tous les essais et courses. Le MOTOR-HOME FFSA permettra à tous, concurrents, pilotes et partenaires, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.



Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Soucy, nous vous transmettons, Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Cher(s) Pilote(s), nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

